

LA COMMÉMORATION DES DÉFUNTS*

par Gérard SIEGWALT

Peut-on prier pour les défunts ? La Réforme du XVI^e siècle s'était montré circonspecte. Dans le protestantisme ultérieur, la réponse est généralement non. Cette attitude est renforcée par la thèse récente de la mort totale. Cependant, la question doit être réexaminée, à la fois à la lumière des religions non-chrétiennes et de la parapsychologie contemporaine et de la Bible avec l'affirmation de la descente du Christ au séjour des morts. Il est montré que — et dans quel sens — la prière pour les morts est légitime et qu'elle est en particulier aussi pleine de sens pour les vivants.

Dans de larges secteurs du protestantisme, la prière pour les défunts en dehors de la cérémonie d'enterrement n'est pas pratiquée. Il y a à cela des raisons historiques tenant aux abus liés au culte des morts (cf. la pratique des indulgences !) au XVI^e siècle.

Mais le problème est plus large encore quand on envisage la thèse représentée principalement par Karl Barth et d'autres à sa suite, du *Ganztod* (mort totale). Cette thèse, liée à la tabouisation de la prière pour les morts en raison de la problématique historique évoquée, conduit à une « alogie » (absence de parole) très grande sur la mort et l'au-delà dans le protestantisme, la seule parole dite étant celle, qui effectivement est la seule essentielle, de la résurrection des morts. Mais elle est comme faite « en l'air », sans être pensée par rapport à la mort et l'au-delà tels que ces réalités sont évoquées dans les religions non-chrétiennes comme aussi dans la parapsychologie actuelle. Or, il faut 'rendre compte de l'espérance qui est en nous' (1 Pierre 3 : 15), c'est-à-dire répondre de la foi en la résurrection par rapport à tout ce contexte plus général et combien actuel.

Le texte qui suit ne développe pas le sujet dans toute la richesse de ses aspects bibliques et autres. Il essaye simplement d'indiquer une voie, biblique, permettant de se situer dans le débat indiqué.

* Texte présenté à la deuxième Commission du Consistoire supérieur de l'Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine.

Première partie

La question de la mort totale et la conséquence qui résulte d'une autre compréhension de la mort pour la question de la commémoration des défunts

A. Les éléments de la question

1. Une nombreuse littérature, qu'il est superficiel et arbitraire de rejeter comme fantaisiste, parce qu'elle corrobore des expériences et des intuitions attestées partout et toujours — quelle qu'en soit l'interprétation donnée —, pose à nouveau clairement la question de la compréhension de la mort.
2. Cette littérature et ces expériences et intuitions récusent la thèse de la mort totale.
3. Celle-ci est, en théologie chrétienne, soit une concession au matérialisme triomphant dans des sphères importantes du monde occidental, soit une compréhension discutable de l'affirmation de la résurrection, soit les deux.
4. Là où la thèse de la mort totale est présentée comme une implication de l'espérance de la résurrection des morts, elle s'appuie sur la conception biblique non dualiste de l'homme et comporte donc un rejet du dualisme corps-âme.
5. L'anti-dualisme (ou ce qu'on appelle aussi la conception « holistique ») biblique n'empêche cependant pas la Bible de parler du *schéol*, du *hadès*, du séjour des morts, en distinguant cette affirmation de celle de la résurrection. La Bible fait place à l'affirmation de la survie, comprise comme distincte de la résurrection, *et* à l'affirmation de la résurrection.
6. Seule la prise en compte de la totalité du témoignage biblique permet de faire droit à la littérature et aux expériences et intuitions mentionnées ; cette littérature, ces expériences et ces intuitions trouvent seulement un éclairage critique et une « récapitulation » possible dans le témoignage biblique pris dans sa totalité.
7. Faute de considérer la totalité du témoignage biblique, qui autorise à prendre en compte la totalité du réel, l'Église, dans sa prédication et sa théologie, dans sa vie et sa *praxis*, s'engage sur la pente de l'appauvrissement spirituel et théologique ; cela la mène à une perte de substance et à l'insignifiance.

8. Là où s'installe un tel état de chose, l'Église est sur la voie soit du conformisme dépourvu de certitude et donc de sel, soit du sectarisme qui compense la pauvreté spirituelle et théologique (qui n'est pas la pauvreté évangélique !) par des convictions étroites et arrêtées : ce ne sont pas elles qui ont la promesse de Dieu, mais c'est la vérité, et la vérité est la vérité plénière de l'Évangile.
9. Dans le différend spirituel et théologique en question, la fraternité nous demande que « nous ayons le courage de nous dire la vérité dans l'amour », conformément à Éphésiens 4 : 15. Cela n'est possible qu'à cause de la conscience suivant laquelle « nous ne pouvons contribuer à la construction de l'Église que si (dans ce différend et dans la manière de l'aborder et de nous y aborder), nous vivons nous-mêmes l'Église ».

B. Thèses

a) concernant la survie (immortalité de l'âme) d'une part, la vie éternelle (résurrection des morts) d'autre part

1. La survie après la mort et l'immortalité de l'âme sont d'abord des affirmations anthropologiques et doivent être vérifiées comme telles. Ces affirmations sont aujourd'hui rendues plausibles (anthropologiquement) par la littérature parapsychologique concernant notre question ; de son côté, cette littérature est étayée par les expériences et les intuitions attestées partout et toujours.
2. Les affirmations concernant la survie et l'immortalité de l'âme dépassent en même temps la seule anthropologie, en ce sens qu'elles se fondent dans l'affirmation de l'homme comme créature de Dieu et dans celle de la destination éternelle de l'homme, dans et à travers sa finitude et donc sa mortalité même. En effet, comment Dieu abandonnerait-il à la mort totale, ne serait-ce que pour un temps donné, ce qu'il a créé pour son Royaume ? Dans l'Ancien Testament, après bien des tâtonnements, c'est à cette conviction croyante qu'Israël est parvenu. Dans le Nouveau Testament, l'espérance de l'au-delà se fonde sur la mort et la résurrection de Jésus le Christ.

3. Les affirmations de la survie et de l'immortalité de l'âme entendues au plan de la création reçoivent un contenu nouveau grâce à celles de la vie éternelle et de la résurrection des morts ; ces affirmations relèvent du plan de la rédemption. Si les deux séries d'affirmations peuvent se soutenir réciproquement (au point qu'elles sont quelquefois considérées comme équivalentes), elles doivent pourtant être distinguées.
4. Cette nécessité tient à la distinction entre le séjour des morts et le Royaume de Dieu. L'affirmation du séjour des morts implique celle de la survie et par conséquent celle de l'immortalité de l'âme ; l'affirmation du Royaume de Dieu implique celle de la vie éternelle et de la résurrection des morts.
5. Celui qui croit au Christ mort et ressuscité a déjà part, dans la vie présente, à la vie éternelle. La résurrection des morts pour le Royaume de Dieu est la manifestation plénière de ce qui est déjà donné dans la foi. La vie éternelle et la résurrection des morts relèvent non de l'anthropologie ni de la création, mais de la christologie au sens de la rédemption (nouvelle création).
6. L'Église a à confesser et à proclamer la vie éternelle et la résurrection des morts, non la survie et l'immortalité de l'âme. Ce ne sont pas celles-ci (qui ne sont pas niées), ce sont celles-là l'espérance chrétienne.
7. La question se pose du rapport entre la survie et l'immortalité de l'âme d'un côté, la vie éternelle et la résurrection des morts de l'autre côté.
 - 7.1. La survie et l'immortalité de l'âme concernent un *interim*, un entre-deux entre la mort et la résurrection. C'est du commencement de celui-ci que parlent vraisemblablement la parapsychologie, les expériences et les intuitions mentionnées. La théologie médiévale appelle cet entre-deux l'*aevum* ; il s'agit d'un « éon » autre que l'« éon » de ce temps présent. C'est cet entre-deux qui est visé par l'affirmation de 1 Pierre 3 : 18ss et 4 : 6 concernant la descente du Christ au séjour des morts. Le séjour des morts mentionné dans le Credo désigne une réalité intermédiaire. Nier cette réalité intermédiaire, c'est nier à la fois ce qui est une certaine évidence anthropologique et la signification de la descente du Christ dans les « lieux inférieurs ».

7.2. La résurrection proprement dite met fin à cet entre-deux. Elle est un nouvel acte de Dieu qui, certes, se prépare dans l'entre-deux ; elle est un don de la grâce. Il faut donc, si on affine les concepts (cet affinement n'est pas nécessaire au plan de la piété, mais certainement utile au plan de la théologie), distinguer entre immortalité et éternité, entre âme immortelle et vie éternelle. L'immortalité au sens strict n'est pas une espérance, mais un destin (cruel dans le cas de la réincarnation selon les religions de l'Inde, prometteur dans le même sens selon l'anthroposophie ; cruel et prometteur en même temps dans le cas d'une « purification », d'une *catharsis* impliquant un jugement : c'est là le sens de l'affirmation du « purgatoire »). L'immortalité fait partie de la dimension invisible de la création (celle des anges). L'éternité est celle de Dieu à laquelle, dans sa grâce, il fait participer l'homme. L'éternité est donnée dans, avec et à travers cette vie, aussi dans, avec et à travers la survie dans le séjour des morts, comme promesse à la foi.

7.3. C'est en raison de la promesse de la vie éternelle que le chrétien n'a pas à craindre la mort ni l'enfer ; il peut s'endormir en paix, en remettant son âme à Dieu. La promesse qui vaut pour cette vie, vaut aussi pour la mort, et par-delà la mort. « Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, ni la vie ni la mort » (Romains 8).

b) concernant la descente du Christ au séjour des morts, selon 1 Pierre 3 : 18-20 (et 4 : 6)

1. La descente du Christ au séjour des morts est le premier acte du Ressuscité, et donc un acte de victoire. Les morts (esprits en prison) entendent le Christ leur proclamer l'Évangile.
2. Les morts sont ceux de l'humanité noachique. On peut prendre cela dans un sens simplement historique : il s'agit alors des morts passés. Ce sens cependant ne fait pas droit au « une foi » (« une fois pour toutes ») de la mort et de la résurrection du Christ : dans la descente du Christ aux « enfers », il s'agit d'un acte qui, comme sa mort et sa résurrection, concerne l'humanité noachique au sens fondamental, permanent, et donc l'humanité « œcuménique » (de la terre habitée) ou universelle.

La descente du Christ au séjour des morts concerne les morts de tous les temps et de tous les lieux, depuis le commencement jusqu'à la fin du monde.

3. La proclamation de l'Évangile aux morts ne préjuge en rien de la réponse donnée par « les esprits en prison » à cette proclamation. Cette réponse tient au mystère de la liberté humaine et de la grâce de Dieu.

c) concernant la commémoration des défunts dans l'Église

1. Le culte des ancêtres dans certaines religions dites primitives ou dans telles religions non-chrétiennes dites universelles, jusque dans telle « secte » chrétienne (cf. les Mormons), part de l'idée juste et bibliquement fondée que la dimension visible de la création est liée à la dimension invisible de celle-ci. Cette dernière est constituée d'une part par la création invisible, celle des anges (y compris des anges déchus ou démons), d'autre part par le monde des morts. Le monde des morts vit dans les « lieux inférieurs » des vivants, dans leur inconscient profond ; en même temps il dépasse sa présence dans l'âme profonde des vivants.

1.1. La *Sprachlosigkeit* (l'a-logie, absence de parole) largement caractéristique de l'époque contemporaine concernant le monde des morts, celui en nous et celui par-delà nous, est le fait d'un refoulement et conduit à la névrose. Par ailleurs, elle appelle directement, quoique souvent de manière subreptice, en compensation à une carence ressentie, l'intérêt pour le monde des morts. L'engouement pour ce dernier, en l'homme lui-même et par-delà lui, est à la mesure de la *Sprachlosigkeit* signalée. Vu l'incapacité dans laquelle elle est de « récapituler » chrétiennement l'intérêt pour le monde des défunts, de discerner ce qui, dans le culte des ancêtres comme dans la littérature et les pratiques concernant le monde des morts, est vrai et utile et ce qui est faux ou dangereux, l'Église en tant que marquée elle-même par la *Sprachlosigkeit*, est incapable *et* de contribuer à la guérison des névroses liées à cette *Sprachlosigkeit*, *et* de maîtriser chrétiennement les pratiques de compensation. La *Sprachlosigkeit* de l'Église la rend à proprement parler coupable d'incurie en ce domaine.

Lorsqu'elle est liée, pour se justifier elle-même, à la tentative de « démoniser » le monde des morts, la *Sprachlosigkeit* de l'Église conduit effectivement à une telle démonisation qui est aux antipodes de la récapitulation de toutes choses en Christ affirmée en Éphésiens 1 : 10. La récapitulation consiste en un discernement, dans la foi au Christ récapitulateur ; ce discernement distingue le faux ou le dangereux du vrai et de l'utile, et atteste l'accomplissement du vrai et de l'utile en Christ.

1.2. Le mot « culte » dans « culte des ancêtres » ne peut légitimement signifier autre chose que « respect », *Ehrfurcht*, et ce dans la conscience de la communion des vivants et des morts et du « travail » rédempteur de Dieu en Christ par le Saint-Esprit dans les vivants et les morts.

2. Le monde des morts en tant qu'il est présent dans l'âme profonde des vivants, veut être conquis par le Christ ; dans ce sens, la descente du Christ aux enfers veut s'opérer dans les vivants. C'est la fonction de la *Seelsorge* de l'Église tout comme de la psychothérapie d'aider à cette « intégration » dans les vivants du monde des morts en tant que refoulé ou non assumé. Là où la *Seelsorge* comprise — concernant notre question — comme « travail de deuil » (*Arbeit der Trauer*) et comme travail de nouvelle naissance est négligée, l'Église faillit à sa tâche.
3. Le monde des morts en tant qu'il dépasse les vivants nous est largement fermé. Toute tentative pour communiquer directement avec ce monde est dangereuse ; elle procède d'une volonté de main-mise de l'homme sur la dimension invisible de la création (anges et morts). Lorsque l'homme tente de s'emparer de cette dimension invisible, qu'il s'agisse du monde des morts ou du monde des anges (et donc aussi des démons), il se soustrait à Dieu et est livré à lui-même et aux « esprits » qu'il convoque ainsi, et qui tendent alors à devenir maîtres de lui, pour sa perte. Car la dimension invisible de la création dans ses deux aspects n'est pour le bien de l'homme qu'en Dieu.
4. Nous ne pouvons pas manipuler Dieu pour ce qui est du monde des morts, pas plus que pour le monde visible. Les Réformateurs au XVI^e siècle se sont dressés à juste titre contre

la pratique des indulgences visant, moyennant des actes de piété, à obtenir quoi que ce soit pour les défunts. Le *sola gratia* vaut pour eux comme pour nous.

5. Cela n'exclut pas que nous remettons les morts, dans l'Église, à Dieu qui est un Dieu des vivants et non des morts, c'est-à-dire pour qui ils sont vivants. « Endormis » pour nous, ils sont éveillés et donc vivants dans un ailleurs, le séjour des morts, avant d'avoir, par la grâce de Dieu, c'est-à-dire s'il plaît à Dieu dans sa grâce, part à la plénitude de vie dans le Royaume de Dieu. La *Sprachlosigkeit* de certaines de nos agendes liturgiques en ce domaine, de certains de nos cultes d'enterrement où on ne pense qu'aux seuls vivants, comme s'il ne s'agissait pas de vivants concernés par un mort et comme s'il ne s'agissait pas aussi de ce mort-là et de son destin éternel, est une incurie au regard de la confession de foi de l'Église, qui confesse que le Christ est descendu au séjour des morts ; elle est un contre-témoignage. Les vivants peuvent, en raison de la descente du Christ aux enfers, recommander les morts à Dieu, le priant ainsi : *Vollende dein Werk an ihnen in Ewigkeit* (paracheve ton œuvre en eux dans l'éternité).
6. La commémoration des défunts est liée à la « communion des saints » confessée dans le Credo. Les saints sont les sanctifiés par le Saint-Esprit : les saints d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Le Credo affirme, avec la Bible, la communion des saints, ceux d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Cette communion des saints est réelle en particulier dans le culte de l'Église où, à cause de la présence agissante du Christ par le Saint-Esprit dans la Parole et le Sacrement, dans la prière et la communion fraternelle, est présent aussi, invisiblement mais réellement, le corps ecclésial du Christ, de tous les temps et de tous les lieux. Y sont présents les défunts en tant que la proclamation de l'Évangile par le Christ dans le séjour des morts, qui va de pair avec la proclamation de l'Évangile par le Christ, par le ministère de son Église, dans le monde visible, les reconnaît comme insérés ou les insère à son corps ecclésial. C'est pourquoi, dans le culte de l'Église, et particulièrement dans la célébration de l'Eucharistie, nous prions « avec tous les saints ».

Deuxième partie

Recommandations pratiques et pastorales

Il y a nécessité de réfléchir ecclésialement (et de tirer les conséquences pratiques qui résulteront de cette réflexion) concernant

- l'accompagnement des malades et des mourants et la préparation à la mort ;
- les pratiques d'Église et de foi entre la mort et l'enterrement ;
- l'enterrement proprement dit ;
- l'accompagnement des familles en deuil.

Il y a également opportunité de réfléchir ecclésialement (et de tirer les conséquences pratiques qui résulteront de cette réflexion) concernant

- le culte annuel de commémoration des morts ;
- le culte dominical, principalement l'Eucharistie, et le lien avec la communion des saints ;
- la vigile pascale (*Feier der Osternacht*) et la *Friedhofsfeier* du matin de Pâques.